

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Juin 2026

Présents : ANDRASIK-RYCKEBUSCH Caroline, BOUTROIS Marc, CANAL Monique, CAZAUD Sandrine, DA COSTA Fernand, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, FERRÉ Sylvie, HOARAU Alain, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Florian et TOURENQ Pierre.

Absentes excusées : DO LAGO Sandrine et
PINET Pascale représentée par Alain HOARAU.

Secrétaires de séance : Sylvie FERRÉ / Emmanuelle CLANET

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte-rendu de la séance du 16 avril 2026*
- *Désignation des délégués pour les élections sénatoriales (3 titulaires – 3 suppléants)*
- *Décision modificative n° 1*
- *Modification du tableau des emplois*
- *Informations diverses*

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 avril 2026

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

II. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, prévoit que les conseils municipaux se réunissent le 5 juin 2026 afin de procéder à l'élection des délégués et suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026,

Considérant que suivant la strate démographique de la commune, il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal (excepté Jean-Paul FERRÉ, désigné délégué par le Conseil départemental),

Après avoir procédé au vote

Proclame les résultats suivants :

	Délégués titulaires	Nombre de voix obtenues
1	Nathalie MAYORAL	14
2	Claude MARTY	14
3	Florian PELISSIER	14
	Délégués suppléants	Nombre de voix obtenues
1	Pierre TOURENQ	14
2	Sylvie FERRÉ	14
3	Sandrine CAZAUD	14

III. Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Préfecture a demandé une correction du budget afin que les ressources propres couvrent à minima le remboursement de la dette en capital. Il propose donc de procéder à une décision modificative comme suit :

	Sens	Article	Libellé	Montant
Invest	Rec	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 7 100.00
Fonct	Dép.	023	Virement à la section d'investissement	+ 7 100.00
Invest	Rec.	1641 - 16	Emprunts en euros	- 7 100.00
Fonct	Dép.	60612 - 11	Energie – électricité	- 1 000.00
Fonct	Dép.	61551 - 11	Entretien matériel roulant	- 3 000.00
Fonct	Dép.	623 - 11	Publicité, relations publiques	- 1 000.00
Fonct	Dép.	65561 – 65	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales	- 2 100.00

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative présentée.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

IV. Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination d'un agent au service administratif.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste de Rédacteur Territorial à raison de 14 heures hebdomadaires à compter du 20 juillet 2026 et approuve la modification du tableau des emplois.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

V. Informations diverses

- Demande de local de stockage pour le matériel de la part de l'association Art'Mate : tous les locaux étant occupés, demande impossible à satisfaire pour le moment.
- Commissions sentiers : recherche de bénévoles pour reprise des travaux à venir.
- Messieurs DIEUDONNÉ et HOARAU ont assisté à la rencontre organisée par la Gendarmerie de Pamiers le 29 mai dernier. Monsieur le Maire rencontrera prochainement le Major DUPONT.
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cours par Walter DIEUDONNÉ
- Prochain conseil municipal le 17 juin 2026 à 18h30

Séance close à 20h00